COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AMÉNAGEMENT - LES TRAVAUX DE LA RUE DES PYRÉNÉES SONT TERMINÉS

Aureilhan, 27 mai 2021

REPÈRES

Début 2020 Le Syndicat Adour Côteaux rénove le réseau de distribution d'eau potable.

Juillet 2020 Le Conseil Départemental refait le revêtement de la chaussée.

Janvier-mars 2021 La Ville d'Aureilhan réalise des travaux d'aménagement suite à la concertation des riverains à l'été 2020. Coût : 225 000 €

Contexte. La rue des Pyrénées, route départementale 608, relie la route nationale 21 (Avenue Jean Jaurès) et la route départementale 632 (Avenue des Sports) ; cette voie de liaison d'intérêt départemental est empruntée par quelques 4 000 véhicules par jour.

Depuis plusieurs années déjà, la Municipalité d'Aureilhan s'est engagée dans un mouvement de modération de la vitesse, enjeu important en terme de sécurité routière. Suite au diagnostic établi à partir des données enregistrées par les radars pédagogiques, la Ville a souhaité diminuer la vitesse dans ce secteur urbain qui connaît un flux important d'usagers.

Travaux entre 2020 et 2021. Suite aux travaux de rénovation des canalisations d'eau et de la voirie en 2020, la Ville a réalisé, en concertation avec les riverains de la rue des Pyrénées, les aménagements suivants :

- Création ou élargissement par endroits de trottoirs pour une meilleure sécurité des piétons et une accessibilité améliorée pour les personnes à mobilité réduite ;
- Organisation des stationnements par alternat pour éviter le stationnement gênant de véhicules sur les trottoirs ;
- Sécurisation des carrefours (impasse des Pyrénées, entrée de l'ECLA) avec des trottoirs plus larges, rétrécissant la chaussée pour contraindre les véhicules à ralentir ;
- Reprofilage des plateaux traversants existants pour maintenir un respect de la norme.

L'objectif de ces travaux est bien sûr d'améliorer le cadre de vie des habitants, leur sécurité ainsi que celle des usagers. La Municipalité évaluera l'efficacité de ces mesures par plusieurs campagnes de mesure de la vitesse. Selon les résultats constatés, il pourra être décidé ou non de renforcer les aménagements existants.

Contact presse :
Laurent BLOCQUET
Chef de Cabinet
Tel. : 05 62 38 91 69 - Portable : 06 73 95 10 00
laurent.blocquet@ville-aureilhan.fr